

**RENÉGOCIATIONS COMMERCIALES : Fragilisée, la filière des Fruits et Légumes transformés tire la sonnette d'alarme et demande son exclusion.**

***Une baisse des prix forcée mettrait en danger la pérennité de la filière des fruits et légumes transformés, déjà fortement fragilisée. L'ANIFELT, Interprofession nationale des fruits et légumes transformés, demande que la filière soit exclue de la réouverture des négociations au même titre que le secteur laitier.***

Le 17 mai, les 75 plus grands industriels des produits de grande consommation ont été sommés de rouvrir les négociations avec les distributeurs dès lors que le prix de cession de leurs produits aurait augmenté de plus 10% dans les conventions signées au 1er mars 2023 par rapport aux précédentes conventions en vigueur et que le coût de l'un de leurs intrants aurait baissé, affectant le coût de production, de plus de 20% depuis le 1er mars 2023.

Au cours de l'année 2022 et jusqu'à aujourd'hui, les coûts de production agricoles de l'ensemble des cultures de fruits et légumes destinées à la transformation ont connu une très forte hausse. Les contrats d'énergie passés en 2022 pour 2023 sont toujours en vigueur au sein des exploitations agricoles et des entreprises. Enfin, l'augmentation des salaires en lien avec l'inflation a également contribué à la hausse des coûts de production.

C'est dans ce contexte difficile que l'Etat s'est engagé dans l'année 2022 pour mettre en œuvre un plan de reconquête de la souveraineté des filières fruits et légumes. Cette mobilisation exceptionnelle répond à la fragilisation inquiétante de nos filières ces dernières années.

ANIFELT souligne que les coûts de production des entreprises de la filière n'ont pas baissé à date et que les industriels sont en dialogue continu avec leurs clients distributeurs dans un esprit de transparence sur les réalités économiques de leurs productions. ANIFELT alerte en outre sur le risque que la baisse des prix qui serait imposée aux plus grandes entreprises de la filière entraînerait mécaniquement une pression sur les plus petites, PME et ETI, pour espérer rester compétitives ainsi que, par contagion, sur toute la chaîne de valeur jusqu'à l'amont agricole, déjà fortement fragilisé par les explosions de coûts de ses intrants et les aléas climatiques majeurs de l'année 2022.

ANIFELT en appelle donc à la cohérence de la politique gouvernementale : on ne peut, d'une part, reconnaître la vulnérabilité croissante du secteur des fruits et légumes et établir une stratégie de reconquête de souveraineté, et d'autre part, pousser les industriels du même secteur à une baisse des prix qui fragiliserait davantage la filière.

**Cet ensemble de facteurs conduit l'ANIFELT à demander l'exclusion de l'ensemble de la filière des fruits et légumes transformés de la réouverture des négociations, au même titre que le secteur laitier.**

A défaut, l'équilibre économique fragile de la filière des fruits & légumes transformés serait mis en péril alors que les acteurs sont engagés dans une démarche long terme de renforcement de la capacité productive française et de transition écologique.

## Pour en savoir plus :

La filière des fruits et légumes transformés en France

- 30 % des surfaces de légumes cultivées et 20% des surfaces de vergers
- 15 000 exploitations agricoles
- 2 millions de tonnes de fruits et légumes produits chaque année
- Un amont agricole très structuré qui entretient historiquement des relations partenariales via la contractualisation avec les transformateurs
- De multiples procédés de conservation adaptés à la bonne préservation des fruits et des légumes et aux attentes des consommateurs
- Des produits de qualité accessibles à tous au quotidien
- 27 000 collaborateurs
- 4 milliards de chiffre d'affaires agro-industriel

**L'ANIFELT** : Interprofession nationale des fruits et légumes transformés, regroupe 19 organisations représentatives des activités de **production agricole** : AGPM Maïs doux, ANCG, ANPP, AOP pêches abricots, AOPN CEBI, AOPN Cénaldi, AOPN CEP pruneau, AOP VEGAFRUIT, CETOMI, FELCOOP, FNSACC, SPBRL. et **de transformation** : AFC, AFTP, Confiseurs de France, FFS, FIAC, SVFPE, UTBR et **sept sections interprofessionnelles spécialisées** : ADIB, AFIDEM, ANIBI, ANICC, BIP, SONITO, UNILET.



**Contact presse** : Mélissa OUKRAT - DIRECTRICE GULFSTREAM INFLUENCE PARIS

[mouakrat@gs-com.fr](mailto:mouakrat@gs-com.fr)

+33 6 86 06 16 09